Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.22. — TELEPHONE

A propos de la grève Motte-Bossut

Il n'y a pas à Roubaix de grève ne donnant pas lieu à quelques sérénades ou à quelques « reconduites » fort inoffensives, du reste, car si les grévistes conspuent copieusement les non-grévistes, jamais ils ne les frappent jamais même l'un d'eux ne fut bousculé.

N'empêche qu'au cours de la grève Motte-Bossut, il signor Pagès di Mazzini, fit arrêter, au petit bonheur, un certain nombre de manifestants ou de non-manifestants et, la mine souriante, leur dressa des procès-verbaux pour entraves à la liberté du travail.

Parmi les ouvriers objets de la sollicitude de ce policier, se trouvait Mathurin Masurel, qui fut renvoyé, illico subito, presto, devant le tribunal de simple police.

Le signor di Mazzini l'y avait fait accompagner d'un petit procès-verbal dressé avec le plus grand soin, afin d'influencer convenablement le juge. Il avait aussi envoyé à l'audience deux agents triés sur le volet, habiles à lever la dextre ,en jurant la gauche sur le cœur que tel ou tel, au hasard des circonstances, sont les plus grands criminels que la Comète put contempler lorsque la queue balaya notre globe.

Aussi, sur la foi des agents et sur le vu du procès-verbal, le juge de paix se permit d'attrapper Masurel dans les grands prix. Il le traita de gréviculteur, de meneur, lui déclara qu'il était responsable de tout ce qui se passait. Il lui en dit assez, en un mot, pour le désigner à la vindicité patronale et les journaux réactionnaires comme la « Croix » et le « Journal de Roubaix », s'empressèrent de reproduire le réquisitoire de ce juge, afin que nul n'en ignore.

Or, n'en déplaise à M. di Mazzini, à ses deux alguazils, à son procès-verbal et à M. le Juge de Paix, Mathurin Masurel n'est pas un gréviculteur. Il n'a pas ordonné la grève, il ne l'a pas provoquée. Il a simplement suivi le mouvement. N'en déplaise aux sus nommés, Mathurin Masurel n'est pas un meneur et de tout temps — on peut le demander aux grévistes — il a prêché le calme à ses camarades.

N'en déplaise aux mêmes, ce n'est pas un perturbateur. Il suivait la « reconduite » comme les autres, mais ne poussait pas un cri, ne hasardait pas un geste.

Lorsqu'il fut arrêté, il se trouva un agent digne de ce nom pour protester contre l'acte d'arbitraire que ses collègues commettaient.

Voilà la vérité. Nous regrettons simplement que M. le Juge de Paix n'ait pas pu ou n'ait pas voulu l'entendre.

S'il avait bien connu l'affaire, s'il avait su le motif de la haine des agents cléricaux il aurait acquitté Masurel et condamné par la même, M. le Commissaire du 3e arrondissement, dont nous avons déjà flétri ici les procédés.

AUX CONTRIBUABLES

Les rôles relatifs à la taxe de remplacement sur le revenu des propriétés et sur les vélocipèdes à moteur sont déposés chez M. le receveur municipal et mis en recouvrement à partir de ce jour.

BAINS MUNICIPAUX

En raison du nettoyage intérieur et extérieur de la chaudière, l'établissement de bains de la rue de Rome sera fermé au public les lundi 23 et mardi 24 mai courant.

AGRESSION NOCTURNE

Samedi soir, vers neuf heures un quart, Louis Renard, âgé de 33 ans, demeurant rue de l'Amiral-Courbet, 5, à Croix, s'est plaint aux agents de garde du poste du Nouveau Roubaix qu'en passant boulevard Lacordaire, il avait été assailli par une bande de malfaiteurs qui après lui avoir soustrait une somme de 1 fr. 50 dans la poche de son gilet avaient pris la fuite à travers champs

Une enquête est ouverte.

FRANCE QUAND MEME

Hier après-midi, vers trois heures, les agents de sûreté Gaillet et Dethaye ont arrêté, rue Ste-Elisabeth, le nommé Victor Delombaerde, âgé de 23 ans, tailleur d'habits, demeurant rue Ste-Elisabeth, cour Desreumeaux, 15.

Il était inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Je ne fume que le NIL

LA LOI GRAMMONT

Contravention a été dressée à Oscar Peire, âgé de 23 ans, domestique, demeurant rue Turgot, 128, pour mauvais traitements envers son cheval.

LES CARS TAMPONNENT

Vers onze heures du matin, Marie Engels, âgée de 44 ans, ménagère, demeurant rue de l'Alma, fort Wattel, 17, a été renversée par un car, rue Pierre-Motte.

Elle a reçu les soins nécessaires à l'estaminet Blondel et a regagné son domicile.

OBSEQUES CIVILES

Nous apprenons la mort de Charles Sergeant, décédé à Lys, le 21 mai 1910, dans sa soixante-quatorzième année

Ses funérailles, purement civiles, auront lieu aujourd'hui lundi, 23 mai, à 3 heures 1/2.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Bois (impasse Boesut), à 3 heures 1/4.

***

Les funérailles civiles de Jules Provost, décédé à Roubaix, le samedi 21 mai, dans sa quarante-unième année, auront lieu à Roubaix aujourd'hui lundi 23 mai, à 3 heures de l'après-midi.

Assemblée à la maison mortuaire, avenue Julien-Lagache, hôpital de la Fraternité.

LE SUCRE BÉGHIN
FOND LE MIEUX ET SUCRE LE PLUS

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

ECOLE DES ARTS INDUSTRIELS. — *Groupe Nivage.* — M. Dubois ayant dû s'absenter dimanche, la réunion du groupe, dans laquelle il devait donner la seconde partie de sa causerie sur l'encollage et qui avait été fixée au 22 mai, est remise au dimanche 5 juin prochain.

Groupe mécanique. — Aujourd'hui lundi, 23 mai, à 8 heures précises. Ordre du jour : Visite projetée de l'Energie Electrique de Wasquehal. — Discussion professionnelle : outil à tranconner, présenté par l'inventeur, membre du groupe.

Clinette. — Dimanche 29 mai, à 10 heures précises. Ordre du jour : Assemblée générale. — Présence indispensable.

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES CABARETIERS ET DEBITANTS DE BOISSONS. — La réunion du congrès aura lieu le mardi 24 mai courant, à dix heures précises du matin, au siège, 10, place de la Liberté, à Roubaix.

Ordre du jour : 1. A 10 heures, réception des délégués et réunion. — 2. A 11 réception de M. Girardin et de son collègue, à la gare, par deux ou trois délégués. — A 11 heures 1/2, réception de M. Girardin au siège. — 5. Préparation de la séance de l'après-midi et de la conférence.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 22 mai 1910

Naissances. — Louis Pollet, rue de l'Alma, fort Fraser, 45 bis. — Raymonde Malfait, rue Watt, cour Six, 45. — Henri Deefarges, rue de la Perche, cour Sion, 8. — Jules Deryckc, rue de al Guinguette, 78. — Claire Roland, rue de St-Amand, 70. — Albert Decruyenaer, rue Marceau, cour Florent, 1.

Décès. — Mathilde Claeys, 1 an, rue Sainte-Elisabeth, 21. — Robert Montel, 1 jour, rue d'Iéna, 40.

WATTRELOS

AU CONSEIL MUNICIPAL

Un court, mais vif incident se produit au début de la séance. — La minorité se retire avant l'appel nominal mais la séance continue bien que le quorum ne soit pas atteint

Un incident asez vif a marqué le début de la séance du Conseil municipal.

On sait que M. Thérin, maire de Wattrelos, avait promis qu'en été, il n'y aurait pas de séance le dimanche. Or, M. le Maire n'a pas tenu sa promesse et convoquait pour hier matin, foulant aux pieds l'engagement pris devant tous les conseillers municipaux.

La minorité socialiste avait décidé de protester et cinq de ses membres s'étaient rendus, à cet effet, à la convocation.

Le citoyen Florimond Lecomte fut le porte-parole de tous, Il reprocha au maire son manque de parole ; fit remarquer que plusieurs membres de la majorité protestaient par leur absence et que les socialistes présents faisant défaut, le quorum n'était même pas atteint.

Le maire balbutia quelques paroles ; la majorité poussa quelques cris et les socialistes sortirent ,laissant, maire, adjoints et treize conseillers en présence, sur vingt-sept qui composent le Conseil

M. Thérin n'en ouvrit pas moins la séance mais ,comprenant l'illégalité de cette mesure, il envoya chercher un conseiller qui ne vint pas.

L'ordre du jour n'en a pas moins été épuisé. Les cinq membres de la minorité ont aussitôt rédigé la protestation suivante qui a été envoyée à M. le Préfet du Nord.

« Monsieur le Préfet du Nord,

« Nous prenons la respectueuse liberté d'attirer votre bienveillante attention sur la délibération du Conseil municipal de Wattrelos, à la date du 22 mai 1910.

« A la suite des différentes protestations qui ont été formulées par la minorité socialiste du Conseil, contre les réunions du dimanche, promesse avait été faite par M. le Maire devant toute l'assemblée que les réunions auraient lieu hiver, le dimanche et l'été en semaine ,persiste à nous convoquer le dimanche.

« Devant cette attitude, cinq membres de la minorité, présents, ont déclaré faire défaut à la dite réunion, avant que l'appel nominal en soit fait.

« De ce chef, il ne restait plus que treize conseillers en séance sur vingt-sept conseillers municipaux.

« Les cinq membres de la minorité s'étant retirés, leur déclaration faite, M. le Maire n'en a pas moins persisté à ouvrir la séance et à épuiser l'ordre du jour.

« Nous vous prions donc, M. le Préfet, de vouloir bien annuler toutes les décisions prises dans cette séance comme étant entachées d'illégalité.

« Veuillez agréer ,etc...

Briffaut, Lecomte, Delannoy, Verhenne, Deman, conseillers municipaux.

WASQUEHAL

Un désespéré de 15 ans

IL SE JETTE DANS LE CANAL

Un jeune garçon de 15 ans, André Deschamps, a tenté hier de se suicider, en se jetant dans le canal, entre les écluses du Noir-Bonnet et du Petit-Cottignies.

Il a été retiré de l'eau par des témoins du drame et transporté à son domicile à Croix, rue de Tourcoing, après avoir reçu les premiers soins que nécessitait son état, qui n'est d'ailleurs pas grave.

On ignore les motifs de cet acte de désespoir.

GAZETTE TOURQUENNOISE

POLICE DES CABARETS

Procès-verbal pour fermeture tardive de son établissement a été dressé à Gustave Pourcelle, cabaretier, rue de Mouvaux, 105, au Blanc-Seau.

RENVERSE PAR UN CYCLISTE

Vers cinq heures du soir, hier, un vieillard M. Jules Becquart, 70 ans, rue de Gand, 118, a été renversé par un cycliste M. Emile Decreton, rue du Coin de Terre.

Le vieillard transporté à l'estaminet Rousse, place de la République, a reçu les soins de M. le docteur Desbonnets, qui a relevé une contusion au genou droit.

M. Bevquart qui est atteint de surdité n'avait pas entendu l'appareil avertisseur de M. Decreton. Il a été reconduit à son domicile.

ETAT-CIVIL

Publications de mariages. — Mélanie Billard, domestique à La Gigois et Marie Mocé, cuisinière à Tourcoing. — Georges Verbaen, dessinateur rue de Lille, et Léonie Périrlès,sans profession, rue de Dunkerque, 53. — Auguste Formant, rentier rue du Caire, 112 et Blanche Lemaire, sans profession, rue d'Orléans, 7. — Jean David, employé, rue du Tilleul, 212 et Georgina Lemaire, sans profession, rue de l'Epine, 62. — Jules Ratcop, menuisier à Tourcoing et Jeanne Boucher, sans profession à Roubaix. — Pierre Verspeiren sans profession, rue de Roubaix et Marie Dewavrin, sans profession, à Tourcoing — Léon Courouble, menuisier, rue Achille Testelin, 155 et Marie Hofman, sans profession, rue du Beau-Laurier, 130. — Joseph Lepers, employé rue du Flocon, 31 et Marie Liagre, sans profession, rue des Carliers, 23. — Julien Belarmoy, maçon, rue Blanche-Porte, cour Ramart, 8 et Amélie Catoire noigneuse, rue de la Blanche-Porte, cour Martagne, 12.

LILLE

Une marmite coffre-fort

Après avoir subtilisé 1548 francs à sa patronne, un domestique s'enfuit en Belgique.

Une marchande d'étoffes, Mme Grimbel demeurant 67, rue Blanche, s'était rendue hier matin vers cinq heures, au marché de la place Madeleine-Caulier, où elle a coutume de s'installer chaque dimanche.

Elle était accompagnée de son domestique, Gustave Vandendael, 19 ans, lequel est à son service depuis un mois.

Par ses façons de comprendre son service, ce dernier avait réussi à capter la confiance de sa patronne.

Vers sept heures du matin, Mme Grimbel chargea Vandendael d'aller jusqu'à son domicile afin d'y prendre son courrier.

Allègrement le domestique partit. Pendant deux heures, la commerçante attendit vainement son retour.

Afin de connaître la cause de ce retard, qu'elle trouvait étrange, Mme Grimbel se rendit chez elle et ne fut pas peu surprise de ne pouvoir ouvrir la porte de son logement avec sa clef.

Elle appela avec insistance son domestique, mais ses appels furent inutiles, un silence profond continua de régner dans l'habitation.

En proie à de mauvais pressentiments, Mme Grimbel fit alors quérir un ouvrier serrurier, qui réussit à ouvrir la porte rebelle.

Avec une hâte bien compréhensible, la marchande parcourut les diverses pièces de sa maison à la recherche de son domestique qui demeura introuvable.

Aucun désordre ne régnait dans sa demeure. Cependant, trouvant extraordinaire cette absence prolongée, Mme Grimbel se rendit en hâte dans sa cuisine où elle avait caché en une marmite, une somme de 2.400 francs. Jamais, se disait-elle, on n'aurait pu trouver cette cachette, les voleurs recherchant surtout les coffres-forts.

Elle se trompait, la brave dame, car Gustave Vandendael avait su découvrir la marmite coffre-fort et y avait subtilisé deux rouleaux de pièces d'or représentant une somme de 1.548 francs.

Obéissant à un mobile inconnu, le domestique avait abandonné sur place une somme de 850 francs. Peut-être, après tout, n'avait-il besoin que de la somme dont il s'était emparé.

La volée est allée se plaindre à M. Proix, commissaire de son quartier, qui recherche Vandendael.

On croit que le domestique infidèle s'est réfugié en Belgique.

Une couturière se jette par une fenêtre

ELLE SE TROUVE TOUJOURS DANS UN ETAT DESESPERE

Nous avons longuement relaté hier matin la dramatique tentative de suicide de Léontine Lebacq, 23 ans, qui, à la suite de chagrins intimes, se jeta, samedi, par une fenêtre du 2me étage de la chambre de sa mère, demeurant 123, boulevard Victor Hugo.

Ce fut dans un état très grave que la désespérée fut transportée à l'hôpital de la Charité.

Nous sommes allé prendre hier de ses nouvelles : on nous a déclaré que la couturière avait une fracture de la colonne vertébrale au niveau du cou.

L'état de la malheureuse, qui a passé une très mauvaise nuit, est toujours désespéré, et les docteurs qui la soignent ne pensent guère la sauver. La moindre complication peut amener, d'un instant à l'autre, une issue fatale.

Un conflit chez les cheminots

Le groupe de Lille du Syndicat national des Travailleurs du chemin de fer de France et des Colonies nous communique, avec prière d'insérer, la convocation suivante :

Une réunion extraordinaire aura lieu mardi prochain, à 6 heures 1/2 du soir, salle du *Foyer du Peuple*, rue Pierre Legrand, 165.

Ordre du jour : 1. Moyens à employer pour faire revoir la Compagnie sur la révocation d'un garde-frein qui ne pouvait pas, à date fixée, payée son cautionnement. — 2. Résultat des démarches faites lundi à Paris.

Camarades, n'oublions pas notre devise : Tous pour un, Un pour tous.

Une cheminée qui s'écroule

Un accident peu banal et heureusement assez rare, qui aurait pu avoir des conséquences mortelles, s'est produit hier soir, rue Esquermoise.

Mlle Diedrick, modiste, et M. Humez, confiseur, occupant respectivement les immeubles portant les numéros 118 et 118 *bis* de cette rue, se trouvaient vers huit heures et demie, en compagnie de leur famille, dans leur vérandah, lorsque tout à coup un bruit formidable accompagné d'une chute de briques, de suie et d'éclats de verre, se fit entendre. Justement effrayés, les locataires des deux maisons, heureusement non atteints par les projectiles qui semblaient venir du ciel, voulurent se rendre compte de ce qui s'était passé et coururent vers la porte de la rue. La chaussée, devant leur maison était également parsemée de nombreuses briques qui venaient de tomber du toit.

C'était l'une des deux cheminées construite entre les deux immeubles qui venait de s'écrouler en partie. Comme celle-ci se trouvait encore en mauvais état et menaçait de choir à chaque instant, des agents de service dans la rue accoururent en hâte.

Ils établirent un barrage afin de prévenir tout accident.

Les pompiers de la caserne Malus, avertis, accoururent avec une échelle de sauvetage.

Sous les ordres de M. le commandant Boivin, ils achevèrent la démolition de la cheminée qui menaçait ruines.

Cet incident causa une grande émotion parmi les habitants de la rue Esquermoise, ordinairement si tranquille le soir.

Les dégâts matériels sont asse importants.

Le propriétaire de l'immeuble, M. Wattebled, a été avisé afin de faire procéder aux dangereuses réparations nécessaires.

Les service des tramways fut de ce fait interrompu pendant un quart d'heure environ.

Un incident Boulevard des Ecoles

Un artilleur ne salue pas un sergent. — Le public manifeste

Un incident pénible, auquel sont mêlés deux militaires, et qui a pris, par suite de l'intervention de la foule, une importance peut-être hors de proportion, s'est déroulé, hier soir, dans le quartier populeux de Moulins-Lille.

Un sergent, chargé du service de ville, se trouvait dimanche, vers cinq heures, au boulevard des Ecoles, lorsqu'un artilleur du 5e d'artillerie, ayant à son bras sa fiancée, passa devant lui.

L'artilleur avait omis de saluer son supérieur, et celui-ci lui en fit l'observation. A cette remarque, le soldat aurait répondu :

— Ah ! c'est comme ça ?... Au revoir !

Puis, à grands pas, il se serait éloigné dans la direction de la porte de Paris. Rejoint par le sous-officier à l'entrée du boulevard Papin, il fut prié par ce dernier de lui faire connaître son nom et son matricule.

Quelques passants qui avaient suivi cette scène prirent fait et cause pour l'artilleur. Bientôt, l'attroupement grossissant d'instant en instant, plus de cinq cents personnes entourèrent les deux militaires, commentant les faits qui venaient de se passer et menaçant le sergent. A grand'peine, celui-ci parvint à se frayer un passage et à gagner la caserne des chasseurs du 16e. Là, les hommes de faction durent intervenir pour disperser la foule qui stationnait devant le corps de garde.

Quand tout le monde fut parti, le sergent se rendit à la Place où il remit à M. le lieutenant Gondré un rapport sur les faits que nous venons de relater impartialement.

LA FUGUE D'UN ECOLIER

Un écolier de douze ans, le jeune Robert Bénit, demeurant rue de Thumesnil, 28, a pu, hier, s'apercevoir que l'axiome suivant : « On n'est jamais mieux qu'au sein de sa famille », était à prendre en considération.

Comme d'habitude, très allègrement, le jeune écolier quittait, samedi matin, le domicile paternel pour se rendre en classe. Ayant rencontré en cours de route un camarade, un peu plus âgé que lui, il se laissa entraîner à faire l'école buissonnière, et se ballada avec son copain dans les rues de la ville.

Le soir venu, ses parents, très inquiets, venaient faire part à la police de l'absence de leur enfant, que l'on n'avait pas vu à l'école.

Des recherches furent aussitôt effectuées, tant par la famille inquiète que par la police, mais elles restèrent vaines.

C'est dans une grande tristesse que les parents du jeune Bénit passèrent la nuit de samedi à dimanche.

Aussi, on juge de leur joie, lorsque dimanche matin, ils virent rentrer à leur domicile le jeune disparu ; celui-ci leur avoua avoir passé la nuit dans un kiosque du boulevard des Ecoles, n'ayant osé affronter, en raison de son absence, les reproches paternels.

Tout est bien qui finit bien !

UN PORTE-MONNAIE EN FUITE

Ayant des achats à effectuer, une ménagère, Mme Hermance Cassel, demeurant 19, rue d'Iéna, s'était rendue dimanche matin au marché de Wazemmes.

Après avoir circulé pendant quelques instants autour des étals, la ménagère constata soudainement la disparition de son porte-monnaie renfermant 11 francs 85, qu'elle avait placé dans la poche de son tablier.

En hâte, Mme Cassel est allée conter sa mésaventure à la police, qui a ouvert une enquête

LE DANGER DES VOYAGES

Le mineur Charles Demailly, 30 ans, demeurant à Lens, s'était offert samedi après-midi, un petit voyage d'agrément dans la région. Le soir venu, il se trouvait à la gare d'Auchy-les-La Bassée, attendant un train qui devait le ramener vers son domicile.

Ayant appris qu'il n'y avait plus de train pour Lens, le mineur résolut de venir jusque Lille afin de prendre la correspondance et pouvoir ainsi rentrer le soir même dans sa famille qui l'attendait sans doute avec angoisse.

A sa descente du train à Lille, Demailly avant un certain laps de temps à dépenser alla s'asseoir dans une salle d'attente de la Gare.

Par suite de la température suffocante que nous subissons, le mineur s'assoupit. Ceci décida un habile filou rôdant dans la gare à venir lui subtiliser son portemonnaie renfermant 32 francs.

On juge de l'émotion de Demailly lorsqu'il s'aperçut du vol. En hâte, il alla conter sa mésaventure à la police qui a ouvert une enquête.

LES EXIGENCES D'UN POCHARD

Avant bu plus que de raison, le journalier Albert Bossort, 19 ans, demeurant rue des Hospitons, bousculait, hier soir, que les passants se dérangent pour le laisser passer.

Déambulant rue de Béthune, vers 8 heures 1/2, le pochard bousculait violenta plusieurs personnes.

Appréhendé par un agent, le pochard fut mis au violon et gratifié d'un procès-verbal pour ivresse et violences.

PLUS DE PEUR QUE DE MAL

Pédalant fièrement, un cycliste, M. Léon X..., longeait hier, vers 11 heures 1/2 du matin, le boulevard de la Liberté.

En arrivant à hauteur de la rue Nationale, l'une des roues de la bécane s'engagea dans un rail du tramway, et provoqua la chute du cycliste qui roula sur la chaussée.

A ce moment arrivait en sens inverse, à petite allure, l'auto d'un négociant de la rue Jeanne d'Arc.

Grâce à son agilité, Léon X... put éviter l'auto, qui malheureusement passa sur le vélo qui fut fortement avarié.

LA VENGEANCE D'UN GRAISSEUR

Parée d'une très jolie robe, Mlle Amanda Van Antwerpen, 18 ans, demeurant 19, rue du Plat, se promenait tranquillement dimanche, vers 8 heures 1/2 du soir, rue de Tournai.

Elle se trouva soudain en présence d'un graisseur, Désiré Leclercq, 45 ans, demeurant place Wicar, qui, l'abordant, lui murmura quelques mots, puis aspergea la robe avec de l'huile à machine, contenue dans un flacon qu'il portait.

Rouge de fureur, la jeune fille se plaignit à deux agents qui prièrent le graisseur de les suivre à la permanence.

A M. Videt, commissaire de service, Leclercq chercha à excuser son acte en accusant Amanda de lui avoir volé la toilette qu'il venait d'asperger. Par contre, la jeune fille prétendit que le graisseur lui en avait fait cadeau.

Un procès-verbal pour dommages causés à la propriété d'autrui a été rédigé à la charge du graisseur.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARMENTIERES

Nouvel incendie à la brasserie Breuvart

25.000 FRANCS DE DEGATS

Hier après-midi, vers 4 heures, un violent incendie éclatait à la Brasserie Breuvart, rue de Flandre, dans les tourelles de germination.

La cloche d'alarme sonna à toute volée, prévenant la population. Les secours furent vivement organisés.

La machine de l'usine Charvet, mise en marche, permettait de suite de jeter sur le foyer un torrent d'eau, limitant ainsi la part du feu.

Arrivaient aussi sur les lieux la pompe et l'équipe de l'Ecole professionnelle, et les pompes de la Compagnie de pompiers.

L'effondrement d'un pan de mur étant à craindre la circulation du tramway et des piétons fut interdite jusqu'à 7 heures, au moment où tout danger semblait être disparu.

Il y a quinze jours un incendie semblable, dû également à l'échauffement des grains dans deux tourelles, avait eu lieu. Celles qui avaient été épargnées à cette date viennent d'être détruites

Les dégâts sont évalués à 25.000 francs.

Il y a assurance, tant pour l'immeuble que pour les marchandises.

Valenciennes

GRAVE ACCIDENT

Vers 9 heures du matin, le sapeur Busignies Elie, 21 ans, se rendait en bicyclete au Stand.

Rue de Famars, par suite de circonstances encore inexpliquée, la voiture de M. Poutrain, vétérinoire, le heurta et le renversa.

Dans sa chute, le malheureux eut la clavicule gauche fracturée.

Le capitaine-commandant Chartier, avisé, lui fit donner des soins et le fit transporter à l'Hôtel-Dieu.

Une enquête est ouverte.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

PRESEAU

MORT SUSPECTE

Nous croyons savoir que les conclusions du médecin-légiste sur la mort de Lemne Camille, décédée il y a quelques jours, tendraient à confirmer que le décès est dû à une cause naturelle.

HASNON

VIOLENT INCENDIE

Un incendie a détruit dans la nuit, une écurie et un grand hangar de la ferme Morival, Petite Rue.

Deux vaches furent carbonisées, des instruments aratoires consumés. Les pertes sont élevées. Il y a assurance.

QUIEVRECHAIN

CAMBRIOLEUSE ! — Parent Alfred, manœuvre, a porté plainte contre sa bonne, Cécile M..., 40 ans, qui, pendant son absence, partit en emportant une somme de cent francs, du linge et un cuvier.

Une enquête est ouverte.

QUERENAING

DU SANG ! — Au cours d'une rixe, Bultez Désiré, fut mordu au pouce par Poirette, usinier.

Bultez Henri, frère du premier reçut des coups de poing et saigna du nez. Il accuse les sieurs Telle, Pique et autres, de ces violences qu'il a dénoncées à la gendarmerie.

Douai

L'élection de la Reine du Travail

Mlle MATHILDE PENNEL EST CHOISIE PAR SES COMPAGNES QUI DESIGNENT COMME DEMOISELLES D'HONNEUR, GLORIETTE HAUX ET JOSEPHINE LANDAS.

Depuis hier, Douai possède une reine du Travail, une reine exquise d'ailleurs, grâce à l'heureuse initiative de notre ami Paul Desmarets qui, ayant été à la peine, mérite d'être aujourd'hui à l'honneur.

L'ELECTION

Fidèles à la parole donnée, les ouvrières de Douai étaient réunies dès cinq heures dans la salle basse de l'Hôtel de Ville. Le temps était parfait et disposait à l'optimisme. Les gentilles travailleuses mêlaient à la plus heureuse façon du monde à la gravité conventionnelle des personnages officiels, leurs sourires, leurs vues et leurs suffrages.

Les votantes se répartirent ainsi : couturières, demoiselles de magasin et modistes : 52 — Blanchisseuses : 37 — Ouvrières de l'Etablissement Brednel, de la Cartoucherie, des Verreries, etc., : 6.

Dehors une foule bariolée, bavarde et curieuse, attendait. Les opérations électorales, si l'on peut dire, furent joyeuses, courtoises, pas très rapides charmantes tout de même.

Le scrutin pour les déléguées donne les résultats suivants :

Blanchisseuses, Corderie, et Société linière douaisienne : Mlle Joséphine Landas Fidéline Letocart et Guelma Ringot.

Couturières, modistes, demoiselles de magasin : MMlles Mathilde Pennel, Angèle Delplanque et Berthe Poulain.

Mines de l'Escarpelle, Cartoucherie, Verreries, etc., : MMlles Louise Tassin, Vanschtéchen et Georgette Haux.

Puis, l'unanimité, Mlle Mathilde Pennel fut choisie comme reine. Le sort lui donna comme demoiselles d'honneur MMlles Georgette Haux et Joséphine Landas.

La proclamation des résultats ne provoqua ni incidents, ni récriminations. De jolies mains se heurtèrent et des cris mutins s'élevèrent en l'honneur de Mlle Mathilde Pennel. Celle-ci est une fort jolie personne dont l'opulente chevelure blonde casque un visage clair. Les yeux sont rieurs, le sourire découvre des dents très pures, la silhouette est des plus harmonieuses. Mlle Pennel est née en 1889. Elle suivit les cours de l'école annexe de la rue d'Esquerchin. Depuis cinq ans, elle travaille en qualité de modiste chez Mme Benoit, rue Saint-Julien. Elle habite avec ses parents, rue St-Amé.

On se l'arrache, il pleut sur elle des baisers, comme dirait M. Arthur Lefebvre, le coiffeur dramaturge, des baisers féminins naturellement. Ses petites camarades tiennent à lui témoigner leur sympathie. La reine se laisse faire et se contente d'atténuer avec un doux geste las, qu'elles vont user sa peau. Il en restera Mademoiselle...

Mlle Géorgette Haux est née en 1887 elle travaille à la Cartoucherie depuis neuf ans et habite faubourg d'Esquerchin...

Mlle Joséphine Landas est née en 1888 et est ouvrière de filature depuis dix ans ; elle habite rue Bras.

On offre à la reine et à ses démoiselles d'honneur des écharpes rouges où se détache encore le gothique de Douai. Puis on grimpe jusqu'à la salle d'honneur de l'Hôtel-de-Ville.

Electrices et élues sablent le champagne et croquent des biscuits. On distribue des bouquets. Sur le perron de la mairie une musique joue l'air de Gayant.

Au nom de la commission des fêtes M. Lefebvre félicite les électrices et s'incline devant la reine et ses demoiselles d'honneur.

M. Hanotte adjoint au maire, lui succède. Son improvisation est d'une délicatesse extrême. Il trouve des phrases d'une rare courtoisie souriante, fait une discrète allusion aux vertus domestiques de la femme française, complimente la reine, lui avoue que sa tâche éphémère sera moins lourde que beaucoup d'autres tâches royales aussi mais trop longues et souvent trop amères... On applaudit. On heurte à nouveau les verres. Déjà experte aux nobles attitudes, la reine salue.

Tout à l'heure elle montera en landau à on admirera non sans raison l'eurythmie de ses gestes et la grâce un peu lointaine de son sourire devenu grave.

P. T. P.

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT

Le soldat Edouard Hollemaird, de la 4e batterie du 27e d'artillerie, originaire de la Chapelle d'Armentières, qui avait reçu un coup de pied de cheval dans le ventre, est mort dans la nuit de samedi à dimanche, à l'Hôpital militaire.

ARRESTATION D'UN DESERTEUR

On a arrêté hier à Douai Emile Hothart, déserteur depuis janvier 1909 du 4e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, cantonné au camp de Servières.

LES MEFAITS DE L'ORAGE

Le mineur Delvincourt, atteint par la foudre, samedi matin, à Guesnain, dans les circonstances que nous avons dites, et qui avait pu regagner son domicile après avoir été soigné dans un estaminet, se trouve dans un état inquiétant.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

QUIEVY

RENVERSEE PAR UN TOMBEREAU

Une petite fille de deux ans, Suzanne Flament, a été renversée par un tombereau alors qu'elle s'amusait. La voiture conduite par le propriétaire, M. Leduc Villette, l'a heurtée et la pauvre gamine tomba sur le sol.

Une roue lui passa sur le bras droit et sur le pied. Son état est grave.

BERTRY

UN ENFANT NOYE

Le jeune Villette a été trouvé noyé dans un abreuvoir situé dans une pâture. Ses vêtements étaient abandonnés sur l'herbe et des passants pris de soupçons, s'armèrent de crochets et firent des recherches. Ils ramenèrent bientôt le corps du garçonnet. Les parents étaient arrivés sur les lieux au moment où on retirait leur fils. Le jeune Villette était âgé de onze ans.

On suppose qu'étant allé se baigner après avoir mangé, il aura succombé à une congestion.

PAS-DE-CALAIS

COURCELLES-LES-LENS

UN FAMEUX MARRON

S'étant pris de querelle au cabaret, Jean Boonen et Jules De Keyser se levèrent soudain de leur chaise, rouges comme des coqs batillards. Ils allaient en venir aux mains, quand Eugène De Keyser, frère du précédent, s'arma d'une bouteille clissée d'osier, qu'il portait en bandoulière et en asséna un coup formidable sur la tête de Boonen qui s'affaissa au milieu d'un grand fracas de verre brisé. Le coup avait été si violent que malgré le revêtement d'osier ,la bouteille avait été mise en miettes.

Le blessé ayant porté plainte, Eugène De Keyser a fait l'objet d'un procès-verbal.

MONTIGNY-EN-GOHELLE

UN PARENT ENCOMBRANT. — M. Albert Decocq, pâtissier, route d'Harnes reçut l'autre soir, la visite de son beau-frère, Hérault Gustave, qui voulait à toute force fouiller la maison sous prétexte que sa femme y était cachée.

M. Decocq l'éconduisit mais l'autre rôda sous la nuit autour de la maison et, au cours de sa faction, jeta dans une des fenêtres une pierre qui brisa un carreau et vint blesser au front la fillette de M. Decocq.

La gendarmerie, informée, a recherché en vain Hérault qui a, depuis, quitté le pays.

AIRE-SUR-LA-LYS

COLLISION ENTRE AUTO ET TOMBEREAU

Jeudi, vers midi et demi, Mme Vignon mère et sa fille, cultivatrices, au hameau de la Jumelle, regagnaient leur domicile, montées sur un tombereau attelé d'un cheval. Arrivées route de Saint-Martin à proximité du pont l'Odiel, l'attelage s'est croisé avec la voiture de M. le docteur Debaine qui revenait à Aire.

Au même moment venait de la direction de Saint-Martin à une allure rapide, une automobile conduite par le nommé Germain Gaston, dix-sept ans, chauffeur de M. Flandrin, marchand de cycles, à Saint-Omer.

Le conducteur d'auto avant voulu passer entre les deux véhicules, bien que la place fut insuffisante, a heurté violemment le tombereau qui a été culbuté ainsi que les personnes qui s'y trouvaient : le cheval lui-même a été renversé sous le choc. L'avant de l'automobile et l'essieu se sont trouvés fort endommagés.

Quant aux femmes Vignon, on les a relevées avec de nombreuses contusions sur diverses parties du corps. Les premiers soins leur ont été donnés par M. Debaine présent sur le lieu de l'accident dont il a failli lui-même être victime.

L'automobile tamponneur portait un mécanicien de la maison Flandrin, demandé en toute hâte à Aire pour réparer une avarie survenue dans cette ville à l'automobile de M. Lefebvre du Prey, député de Saint-Omer.

VIOLENT ORAGE

Un violent orage qui a commencé à cinq heures et demie et qui a duré jusque huit heures, a sévi samedi sur la ville, et les environs. Une pluie torrentielle accompagnée de grêlons énormes est tombée sur toute la contrée, transformant les places et les rues en rivière et rendant, particulièrement à Saint-Martin, la circulation impossible, détruisant en certains endroits les plantations de fèves et de betteraves.

La foudre est tombée en plusieurs endroits. On ne signale jusqu'ici aucun accident de personne. Dans le marais de Warnes, plusieurs arbres ont été déracinés.

La rivière de la Melde, subitement accrue, a crevé sa digue sur le territoire du Wicdebroucq. La situation est inquiétante. Le concours de la troupe a été demandé.

ARTHRITIQUES, RHUMATISANTS
Vous pouvez aller au Café
Le quart
VICHY-CÉLESTINS
AVANT OU APRÈS LE REPAS

Boulogne

ACCES DE FOLIE

UNE FEMME SE JETTE PAR LA FENETRE

Au numéro 19 de la rue des Religieuses Anglaises, habite, au premier étage, Mlle Joséphine Navrat, âgée de soixante-deux ans, qui vit, avec de modestes petites rentes. Depuis un certain temps, elle était atteinte de la folie de la persécution. Vendredi soir, au cours d'une crise, elle se rendait au commissariat de police du premier arrondissement pour y déposer une plainte pour un soi-disant vol de bijoux qui avait été commis à son préjudice.

Le commissaire de police essaya de la calmer et après l'avoir persuadée que les voleurs seraient arrêtés dans la nuit, il la renvoya chez elle.

Samedi vers dix heures et demie du matin, Mlle Navrat fut prise d'une nouvelle crise. Elle se mit à crier que les voleurs la poursuivaient et ouvrant la fenêtre donnant sur la cour de l'immeuble, enjamba la tablette.

Un vérandah, préservée par un grillage assez fort, est accoté au bâtiment. Mlle Navrat se lança sur ce grillage et arrivé à son extrémité se jeta dans le vide d'une hauteur de trois mètres.

Les locataires du rez-de-chaussée se portèrent à son secours et pendant qu'ils la relevaient, d'autres couraient prévenir M. Gauthier, commissaire de police du premier arrondissement.

Elle fut transportée sans connaissance dans ses appartements où elle s'est alitée.la chute qu'elle venait de faire ayant produit une violente commotion cérébrale.

UN SINGULIER CLIENT

Samedi, à trois heures de l'après-midi, un individ